



Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 21 février 2019

Monsieur l'Inspecteur d'académie, mesdames, messieurs,

A l'occasion de cette CAPD concernant les avancements accélérés des 6ème et 8ème échelons, nous tenons à porter à nouveau l'exaspération de nos collègues au sujet de leur rémunération : baisse de leur pouvoir d'achat et absence de perspectives de revalorisation salariale.

En effet, les mobilisations qui ont débuté en novembre ont contraint le gouvernement à entendre les difficultés sociales et de vie d'une grande partie de la population. Mais parmi les mesures annoncées, aucune réponse n'a été apportée aux agents de la fonction publique. Au contraire, il a confirmé le gel de la valeur du point d'indice comme le non versement d'une prime exceptionnelle aux fonctionnaires. En 10 ans, ce sont 10 % de perte de pouvoir d'achat comme l'indique le rapport de décembre 2018 de la DGAFP, auxquels s'ajoute l'augmentation des cotisations retraite.

C'est un véritable mépris affiché envers ceux qui tiennent à bout de bras le système éducatif !

Concernant plus précisément la CAPD d'aujourd'hui, nous tenons tout d'abord à vous remercier Monsieur l'Inspecteur ainsi que les services et Madame la secrétaire générale pour la réception des documents préparatoires dès jeudi dernier. Nous n'étions plus habitués à cette considération pour notre travail.

Pour ce qui est des avis finaux émis, il règne une certaine opacité, générant, comme nous l'avons dit en groupe de travail, de l'incompréhension et un sentiment d'injustice. Certes ces avancements accélérés ne concernent plus que 2 échelons.

Le SNUipp-FSU tient à rappeler son positionnement pour l'avancement à la cadence la plus rapide et l'accès à la hors classe pour tous ainsi que la déconnexion des rendez-vous de carrière de la promotion.